



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le **28 SEP. 2026**

ID : 045-214501504-20260923-D2026_45-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote	
Aucun	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

L'an 2026, le 23 Septembre à 17:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 15/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/09/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, M. FRANCAERT Jean-Luc, Mme BELLANGER Isabelle, M. GEINDREAU Vincent, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. FRAPPIN Christophe, M. PICARD Sébastien, Mme GRANGÉ Tracy

Excusé : M. THOMAS Julien

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

Secrétaire de séance : M. PROCHASSON Grégory

D2026_45 – Rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux de Boiscommun

La Maire expose au Conseil Municipal le RPQS 2025 du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux, déjà transmis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport annuel 2025 présenté devant l'assemblée délibérante et mis à disposition du public,

Le Conseil Municipal :

– **prend acte** du RPQS 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux.

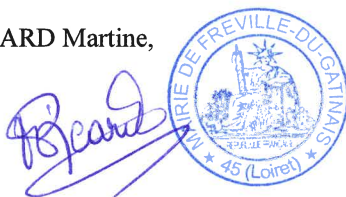
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 25/09/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,



Le secrétaire de séance,

M. PROCHASSON Grégory